



Aucun poste supplémentaire pour le 1^{er} degré dans l'Allier : une carte scolaire inacceptable !

Pour la rentrée scolaire 2018, il n'y aura aucun poste supplémentaire pour les écoles de l'Allier. La dotation académique, nulle au sens littéral, ne le permettra pas.

La raison ? Le ministre considère que notre académie est la mieux dotée du territoire en se basant sur des moyennes qui ne prennent pas en compte les réalités de notre département.

Et pourtant, la réalité de cette carte scolaire parle d'elle-même :

⑩ L'ouverture nécessaire de nouvelles classes, de postes de remplaçants et de RASED se fait au détriment d'autres écoles. Les écoles rurales, particulièrement touchées, représentent un tiers des suppressions prévues. Et partout, les décisions de fermetures augmenteront les effectifs par classe.

⑩ Le dédoublement des CP et des CE1 en éducation prioritaire se fait pour moitié à moyens constants : les autres classes de ces mêmes écoles verront leurs effectifs gonfler. Deux écoles

maternelle REP + perdraient chacune un poste. 30 élèves en maternelle, 12 en CP et CE1 et 25 ensuite, où est la logique de cette mesure prétendument phare du président Macron ?

⑩ Les moyens pour les allègements de service sont pris sur les moyens ordinaires alors qu'ils devraient être l'objet d'une enveloppe particulière pour répondre aux besoins de tous.

**L'école publique dans son ensemble,
à l'instar des écoles rurales
comme de l'éducation prioritaire,
ne peut pas être traitée à coup de moyennes.**

**Il faut créer des emplois pour l'école publique, pour défendre et
améliorer nos conditions de travail et les conditions d'étude de nos élèves,
en mars, mobilisons-nous !**

⑨ Nous soutenons les initiatives locales qui défendent le

service public d'éducation.

⑨ Nous appelons les défenseurs des écoles à agir le **jeudi 1^{er} mars lors du CTSD** qui se réunit au collège E. Guillaumin à Moulins à 9h30.

⑨ Nous voulons les fédérer lors de l'**assemblée départementale, le samedi 3 mars à 14h à St Gérard de Vaux**, rassemblant personnels, parents d'élèves et élus locaux.

⑨ Nous appellerons à **la grève et à des rassemblements le jour du CDEN**, un préavis intersyndical couvrant les personnels pour le mois de mars a été déposé.

**A nous toutes et tous de ne pas être spectateurs
de cette situation inacceptable !**